

N° 2024/RH/1666

PERSONNEL TERRITORIAL

Nomination de mandataires

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

DU: 19 juillet 2024

LE MAIRE DE LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE

- Vu le Code de la Fonction Publique
- Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recette et aux régies d'avances des organismes publics,
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- -Vu l'arrêté n°59465 du 14 février 2022 portant modification de la régie de recettes et d'avance de la médiathèque Césaire et instituant une régie de recettes et d'avances du réseau de lecture publique à compter du 1er mars 2022
- Vu l'arrêté n°59466 du 14 février 2022 portant création d'une sous régie d'avance et de recettes à la médiathèque Camus à compter du 1er mars 2022
- Vu l'avis conforme du régisseur tilulaire et des régisseurs suppléants
- Vu l'avis conforme du sous régisseur titulaire et des sous régisseurs suppléants.
- Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 19 juillet 2024
- Considérant qu'il convient de désigner des mandataires pour la sous régie susvisée,
- Sur proposition de Monsieur le Directeur Général des Service

ARRETE

ARTICLE 1 : Les arrêtés antérieurs portant nomination de mandataires pour la sous régie de recettes et d'avances à la médiathèque Camus sont abrogés.

ARTICLE 2: Madame Catherine BENOD, Madame Emilie REIX, Madame Agnès BRIQUET, Madame Marjorie CARRIERE, Madame Soccorsa DELL AQUILA, Monsieur Antonin PLANCHE, Madame Fanny VENUTI, Madame Géraldine GREFFET, Madame Marielle PRIOLET, Madame Annie EYRAUD-MAY, Monsieur Mathieu COMBAZ, Madame Nathalie BENELFARES, Madame Maëlle LARISSE, Madame Virginie TURQUOIS CORNET, Madame Sonia EYMARD, Monsieur Laurent DEBLANDER, Madame Louise CAMBIER, Madame Coralie DONDE, Monsieur Vincent DESBORDES, Madame Lison JACQUENOD, Madame Claudie FOX LEFRICHE, Madame Marine MARQUER, Madame Pauline GADIOLLET, Madame Sidonie GRENIER, Madame Habiba BENLAKRI, Madame Mélanie BAUDRAS, Madame Latifa ELFAKIR-CHIBI, Madame Myriam REY, Madame Annabel FALZON, Madame Virginie VILLARD-GROSJEAN, Monsieur Johan CŒUR D'ACIER HEITZMA NN, Madame Elisabelle VICENTE, Madame Faustine VERNEY, Madame Valentine DAL GOBBO, Madame Suzy DEVAT, Monsieur Kévin NATCHOO, Madame Jamila EL HADDAD et Madame Yasmine Cherifa AKRAB sont nommés mandataires de la sous régie de recettes et d'avances à la médiathèque Camus, droits déterminés par l'application de la tarification pour le Réseau de Lecture Publique et le paiement de dépenses de matériel et de fonctionnement, confirmée par arrêté n°59466 du 14 février 2022 avec pour mission d'appliquer exclusivement des dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2: Les mandataires ne devront pas percevoir des sommes et payer des dépenses pour des produits et des charges autres que ceux énumérées dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code Pénal. Ils doivent les payer ou les encaisser selon les modes de paiement prévus par l'acte constitutif de la régie.

ARTICLE 3 : Les mandataires sont tenus d'appliquer chacun les dispositions de l'instruction interministérielle du 21 avril 2006.

ARTICLE 4: En application des dispositions de l'article R421-1 du code de Justice Administrative, cet,arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'agent.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services et le Responsable du service de gestion comptable de Bourg en Bresse sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera : transmis au comptable de la collectivité, Fait à Bourg en Bresse Le 19 juillet 2024 Pour le Maire, Le Maire-Adjoint délégué à l'Administration Générale, aux Finances et aux Ressources Hymaines, Thierry DOSCH Le régisseur titulaire, Vu pour acceptation Les régisseurs suppléants, Marine MARQUER **Pauline GADIOLLET** Le sous régisseur titulaire, les sous régisseurs suppléants, Laurence BECHET PILLON Les mandataires, Catherine BENOD **Emilie REIX** Fanny VENUTI Geraldine GREFFET Marielle PRIOLET Mathieu COMBAZ Nathalie BENELFARES Virginie TURQUOIS CORNET Louise CAMBIER

Suzy DEVAT

Coraffe DONDE

Sonia EYMARD

Vincent DESBORDES

David ATGER

Nathalie BENELFARES

Vu pour acceptation

Lison JACQUENOD Claudie FOX LEF

Agnès BRIQUET **Pauline GADIOLLET** Marjorie CARRIERE Mélanie BAUDRAS Annabel FALZON Vu powlacopration actepla Virginie VILLARD GROSJEAN Johan CŒUR D'ACIER Elisabelle VICENTE Marine MARQUER Faustine VERNEY Sidonie GRENIER **Pauline GADIOLLET** ' par acceptation Yasmine CHERIFA AKRAB Jamila EL HADDAD Kévin NATCHOO Suzy DEVAT Habiba BEN LAKRI Le Maire : certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,